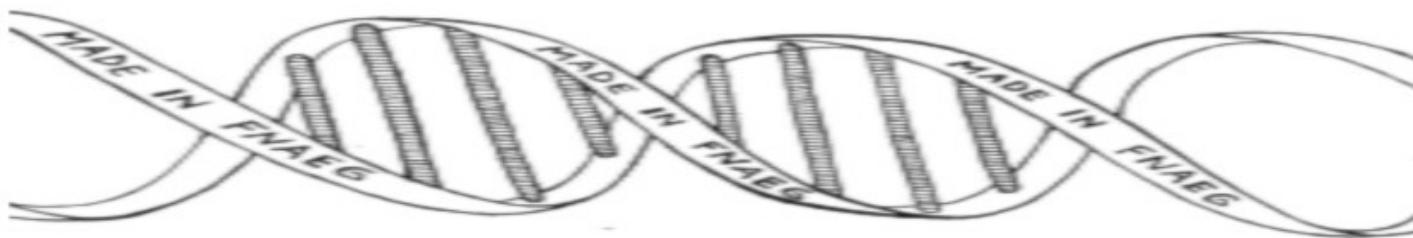


Face au fichage, rassemblement le 3 juillet à Coutances (50)



Voici un nouvel épisode de la surveillance/répression visant la lutte anti-nucléaire en Normandie ces derniers mois, en pleine relance de l'industrie nucléaire, alors qu'une mobilisation contre les déchets nucléaires s'organise cet été avec le camp Haro!¹ à la Hague.

Rien d'inhabituel, **société nucléaire, société policière** oblige : le nucléaire s'accompagne souvent de son petit lot de surveillance et répression... cela ne doit pas arrêter la lutte anti-nucléaire pour autant.

- Tout d'abord, avait eu lieu en novembre 2024 la garde-à-vue de deux compagnons anti-nucléaires et une perquisition domiciliaire au passage d'un train de déchets nucléaires (CASTOR) à Caen²

- Ensuite, nous avons appris qu'en février 2025, un indic était présent à une réunion anti-nucléaire à Caen, qu'un contrôle d'identité a été mené par le PSIG après une autre réunion anti-nucléaire³... La perquisition du domicile d'un militant antinucléaire manchois avait aussi eu lieu en février 2025, pour un motif lié aux piscines de déchets nucléaires envisagées dans la Hague.

Aujourd'hui, nous appelons à un rassemblement devant le tribunal judiciaire de Coutances (Manche) le 3 juillet 2025. En effet, le militant a reçu une convocation pour un procès en audience correctionnelle suite au refus de donner ses empreintes et son ADN lors de l'audition qui a suivi la perquisition de son domicile.

La perquisition avait pour objet de retrouver une pochette appartenant à EDF qui aurait disparu du Centre Commercial les Eléis à Cherbourg le 8 décembre 2023. Ce jour-là, EDF faisait alors la promotion de son projet de nouvelles piscines de stockage de déchets nucléaires à la Hague⁴.

Cette perquisition, qui avait été ordonnée en décembre 2024 et exécutée en février 2025, n'a évidemment pas permis de retrouver la pochette recherchée... Sans doute était-ce plutôt un nouveau coup de pression sur la lutte anti-nucléaire, à quelques mois d'une nouvelle mobilisation dans le département.

Le 2 mars 2025, une audition libre fait suite à cette perquisition. C'est dans ce cadre qu'on eu lieu les refus de signalétique et d'ADN pour lesquels la personne est poursuivie :

**Procès le jeudi 3 juillet au tribunal judiciaire de Coutances,
rue du Palais de justice (en face du commissariat de police).**

Pour ne laisser personne seul face à la justice, et pour contester le fichage,

Rassemblement jeudi 3 juillet, à partir de 8h devant le tribunal.

1 Du 18 au 20 juillet 2025, <https://piscinenucleairstop.fr/HARO>

2 Société nucléaire = société policière, <https://trognon.info/364>, 1^{er} décembre 2024.

3 Les fantasmes policiers de la lutte anti-nucléaire, <https://trognon.info/512>, 17 mars 2025.

4 Projet repris récemment par Orano, additionné d'une nouvelle usine de traitement des combustibles avec 3 de ces piscines, du prolongement des usines existantes, d'une unité de fabrication de combustibles MOX, le tout affublé du doux nom de **Aval du futur**.

La surveillance et la répression visant la lutte anti-nucléaire sont éminemment politiques et affichent la volonté de l'État de taire toute contestation face à l'industrie nucléaire, ici comme ailleurs, à Bure⁵ mais également en Savoie où on passe le bonjour aux inculpés de "l'association de malfaiteurs POMA"⁶.

Au-delà de la lutte anti-nucléaire, le Fichier des empreintes digitales (FAED) et le Fichier national des empreintes génétiques (FNAEG) collectent toujours plus d'informations sur la population. Selon leurs chiffres avoués, plus de 5 millions de français.es ont fait l'objet d'un fichage de leur ADN et plus de 6,5 millions pour les photos et empreintes pour les seuls fichiers de police, lors de leur garde-à-vue, de leur détention ou d'une simple audition libre. C'est sans compter la prise d'empreintes systématique aux frontières ou à l'arrivée sur le territoire français des personnes étrangères, c'est sans compter la prise d'empreinte qui s'est généralisée pour la fabrication des cartes d'identité et des passeports français.

Les procès intentés à des militant.es aujourd'hui ne sont que la face visible de l'iceberg de la répression, vu cette généralisation du fichage, lors des gardes à vue et même lors d'auditions libres. De plus, il arrive que les personnes se fassent prendre leur ADN à leur insu ou sous la menace. Pour la prise d'empreintes et de photos (signalétique), il arrive de plus en plus souvent qu'elles soient prises de force en garde-à-vue, des pratiques qui vont de concert avec les méthodes utilisées au niveau européen.

La prise de signalétique et le prélèvement ADN concernent aujourd'hui toute personne simplement soupçonnée d'à peu près n'importe quel délit. En clair, l'existence du FAED et du FNAEG revient à une volonté de fichage généralisé et systématique de toute la population, il entre dans la logique de contrôle social et d'inflation sécuritaire qui envahit de plus en plus nos sociétés. La signalétique et l'ADN sont de fait des outils effroyablement puissants pour surveiller les individus, avec la conservation des données pendant 40 ans pour l'ADN et 25 ans pour les empreintes digitales.

Comme la vidéosurveillance, la biométrie, les fichiers divers, le fichage signalétique et ADN s'inscrit dans une logique globale de contrôle des populations considérées « dangereuses » par le pouvoir (jeunes des banlieues pauvres, étudiant.es et lycéen.nes « agité.es », chômeurs.euses, sans-papiers, militant.es, squatt.eurs.euses, grévistes, etc.). Cette logique de contrôle et de fichage de la population alimente intrinsèquement une société totalitaire et compromet un peu plus notre aptitude à nous organiser pour un changement social.

L'État et ses complices usent du prétexte d'une « sécurité pour toutes et tous » pour faire accepter ces fichages par la population, alors que la dangerosité du fichage en général n'est plus à démontrer.

S'opposer à ce fichage y compris par le refus qui constitue un délit est donc pertinent !

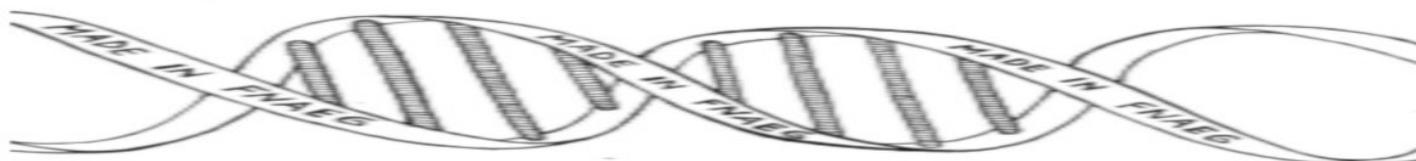
C'est parce que nous sommes tous et toutes en butte à la répression que nous appelons à un :

**Rassemblement jeudi 3 juillet,
à partir de 8h devant le Tribunal de Coutances (Manche).**

REFUSONS LE FICHAGE SIGNALÉTIQUE ET ADN

ABOLITION DU FAED ET DU FNAEG

RELAXE POUR TOUS ET TOUTES !!!



⁵ <https://bureburebure.info/un-appel-a-don-printanier-de-cacendr-collectif-antirepression/>

⁶ Aperçu des actions décentralisées contre POMA, <https://cric-grenoble.info/3777>, 5 janvier 2025.